



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du
2 août 1999 et par décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

AVIS

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (C.N.P.S.) de COTE D'IVOIRE lance un (01) appel d'offres ouvert portant sur :

« L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE ASSURANCE CHÔMAGE EN CÔTE D'IVOIRE »

Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (Impôts), sont autorisées à retirer les dossiers de soumission dans les bureaux de la CMP sis **à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » porte M-3** contre paiement préalable des frais d'un montant de **50 000 F CFA** par appel d'offres non **remboursable**.

Les documents spécifiques sont à la disposition des entreprises **du 15 mars au 12 avril 2023**. Le retrait du cahier des charges et les soumissions seront exclusivement réalisés par voie électronique.

Pour ce faire, le soumissionnaire recevra de l'adresse email **suiviao@cnps.ci**, un lien de procédure de soumission avec pour objet :

- DEPOT DE VOTRE SOUMISSION.
- ou
- DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA CNPS.

Les offres des soumissionnaires devront être transmises à la CNPS au plus tard le **12 avril 2023 à 12 h 00**, délai de rigueur à l'endroit spécifié.

L'ouverture des offres se fera **en conférence virtuelle ce 12 avril 2023 à partir de 14 heures**.

Un lien sera communiqué aux soumissionnaires pour leur participation.

Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises soumissionnaires pourront contacter l'adresse email **suiviao@cnps.ci** pour les questions d'ordre technique et administratif.

LA DIRECTION GENERALE



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du
2 août 1999 et par décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

AVIS

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (C.N.P.S.) de COTE D'IVOIRE lance un (01) appel d'offres ouverts portant sur :

« L'ETUDE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE COUVERTURE RETRAITE LOGEMENT GEREE PAR LA CNPS »

Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (Impôts), sont autorisées à retirer les dossiers de soumission dans les bureaux de la CMP sis **à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » porte M-3** contre paiement préalable des frais d'un montant de **50 000 F CFA** par appel d'offres non **remboursable**.

Les documents spécifiques sont à la disposition des entreprises **du 15 mars au 12 avril 2023**. Le retrait du cahier des charges et les soumissions seront exclusivement réalisés par voie électronique.

Pour ce faire, le soumissionnaire recevra de l'adresse email **suiviao@cnps.ci**, un lien de procédure de soumission avec pour objet :

- DEPOT DE VOTRE SOUMISSION.
- ou
- DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA CNPS.

Les offres des soumissionnaires devront être transmises à la CNPS au plus tard le **12 avril 2023 à 12 h 00**, délai de rigueur à l'endroit spécifié.

L'ouverture des offres se fera **en conférence virtuelle ce 12 avril 2023 à partir de 14 heures**.

Un lien sera communiqué aux soumissionnaires pour leur participation.

Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises soumissionnaires pourront contacter l'adresse email **suiviao@cnps.ci** pour les questions d'ordre technique et administratif.

LA DIRECTION GENERALE



CNPS

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

Institution de Prévoyance Sociale régie par la loi N° 99-476 du
2 août 1999 et par décret N° 2000-487 du 12 Juillet 2000

AVIS

A MESDAMES ET MESSIEURS LES PRESTATAIRES DE SERVICES

La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (C.N.P.S.) de COTE D'IVOIRE lance un (01) appel d'offres ouverts portant sur :

« LES SUPPORTS DE COMMUNICATION HORS MEDIA DE LA CNPS (GOODIES) »

Les entreprises à jour de leurs cotisations sociales (CNPS) et de leurs charges fiscales (Impôts), sont autorisées à retirer les dossiers de soumission dans les bureaux de la CMP sis **à la mezzanine de l'immeuble « La Prévoyance » porte M-3** contre paiement préalable des frais d'un montant de **50 000 F CFA** par appel d'offres non **remboursable**.

Les documents spécifiques sont à la disposition des entreprises **du 15 mars au 12 avril 2023**. Le retrait du cahier des charges et les soumissions seront exclusivement réalisés par voie électronique.

Pour ce faire, le soumissionnaire recevra de l'adresse email suiviao@cnps.ci, un lien de procédure de soumission avec pour objet :

- DEPOT DE VOTRE SOUMISSION.
- ou
- DOCUMENTS TRANSMIS PAR LA CNPS.

Les offres des soumissionnaires devront être transmises à la CNPS au plus tard le **12 avril 2023 à 12 h 00**, délai de rigueur à l'endroit spécifié.

L'ouverture des offres se fera **en conférence virtuelle ce 12 avril 2023 à partir de 14 heures**.

Un lien sera communiqué aux soumissionnaires pour leur participation.

Pour tout renseignement complémentaire, les entreprises soumissionnaires pourront contacter l'adresse email suiviao@cnps.ci pour les questions d'ordre technique et administratif.

LA DIRECTION GENERALE